

CAHIER DES CHARGES

**CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS DE PERFECTIONNEMENT
TECHNOLOGIQUE, SCIENTIFIQUE ET TERTIAIRE DE PUBLICS DES
ENSEIGNANTS ET FORMATEURS PREPARANT AUX CERTIFICATIONS
INSCRITES AU REPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS
PROFESSIONNELLES DE LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE**

2018 - 2021

Appel d'Offres Ouvert en application des dispositions des articles 33,
66 67 et 77 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux
marchés publics.

Date limite de réception des plis :

16 FEVRIER 2018 à 15h00

Présentation de l'Association Nationale pour la Formation Automobile

Mandatée par les partenaires sociaux et l'Etat, l'ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile) met en œuvre la politique de formation de la Branche. Ainsi, elle décline une politique de formation centrée sur le renouvellement de la population active et l'adaptation permanente des compétences des salariés. Elle développe et harmonise l'ensemble des dispositifs de la Branche en matière de formation et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

La Branche des services de l'automobile et de la mobilité

Les services de l'automobile représentent l'ensemble des activités engendrées pendant la durée de vie de l'automobile, de sa sortie de l'usine de fabrication à sa déconstruction et son recyclage. Ce sont aussi les activités liées au véhicule industriel, au cycle et au motocycle.

1. Contexte de la formation de formateurs

a. Orientations générales

Depuis 1992, l'ANFA met en place un dispositif de formation de formateurs, pour lequel un ensemble d'objectifs et de moyens sont définis. Ce dispositif constitue l'une des actions qualitatives identifiées par l'ANFA pour concourir à l'élévation de la qualification dans la Branche ainsi qu'à une meilleure insertion des jeunes dans les secteurs inhérents.

Les orientations générales pour l'ensemble de ces actions, dont la formation de formateurs, sont définies par les partenaires sociaux de la Branche dans le cadre d'Accords de Branche :

AVENANT N° 71 DU 3 JUILLET 2014 RELATIF AUX CLASSIFICATIONS ET AUX QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES, À L'INSERTION ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE – Annexe 1

Article 6 Formation d'enseignants de l'avenant 71

L'ANFA poursuit sa démarche de promotion, qualitative et quantitative, des actions de perfectionnement d'enseignants de lycées professionnels et de formateurs de CFA. Le perfectionnement, dans les domaines techniques automobiles, devra continuer à constituer l'axe principal de la démarche, et comporter des formations spécifiques aux nouvelles technologies. Il est également nécessaire de développer le perfectionnement des enseignants et formateurs dans les domaines tertiaires, en adaptant l'offre aux évolutions du secteur d'activité. Les compétences pédagogiques sont également prises en compte par le développement d'une offre de perfectionnement, d'une part, et certifiante, d'autre part, adaptée aux évolutions des besoins de formation des équipes pédagogiques. Une meilleure connaissance de l'entreprise, de son fonctionnement, de ses évolutions, ainsi que de ses besoins, devra être prise en compte, par le recours, si nécessaire, à des exposés de professionnels ou des visites et stages en entreprise, ainsi qu'à des formations adaptées.

En outre, une convention de coopération avec le Ministère de l'Education Nationale prévoit la participation de l'ANFA à la formation continue des personnels de l'Education Nationale.

CONVENTION DE COOPERATION, 11 octobre 2016

Article 11 – Autres actions (non financées sur les fonds de la taxe d'apprentissage)

Actions à destination des formateurs, enseignants et cadres de l'éducation nationale et l'enseignement supérieur

L'ANFA organise un ensemble d'actions de perfectionnement à l'attention des enseignants de lycées professionnels et des formateurs de CFA. Les formations proposées par l'ANFA sont conçues en s'appuyant notamment sur les référentiels des diplômes du secteur.

L'ANFA contribue à la formation initiale des cadres de l'éducation nationale et l'enseignement supérieur en développant notamment des actions pour faciliter leur accueil en entreprise.

Pour le développement de ce dispositif, des moyens humains et financiers sont mis en place. Sur le **plan national**, la **Direction Compétences et Ingénierie de l'ANFA** gère le dispositif et définit une offre de perfectionnement présentée dans un catalogue spécifique, en étroite collaboration avec le prestataire retenu pour la formation des formateurs et des enseignants. Cette offre, organisée en deux lots, concerne :

- **Lot 1 : formations technologiques**
- **Lot 2 : formations scientifiques**

Sur le **plan régional**, les dix **Délégations Régionales de l'ANFA** impulsent et recensent les besoins en formation pour mettre en place des plans de formation pluriannuels destinés aux formateurs et aux enseignants. Les Délégations s'appuient en grande partie sur l'offre proposée dans le catalogue annexé, sans toutefois exclure la définition d'actions spécifiques. Les plans de formation, fortement dépendants du contexte et du partenariat local, requièrent une collaboration étroite avec les inspecteurs de l'Education nationale.

A l'issue du recensement des besoins en formation, **la Direction Compétences et Ingénierie de l'ANFA, consolide, coordonne, met en œuvre et assure le suivi des actions de formation dans leur intégralité.**

b. Spécificités

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche spécifique, celle de former des formateurs et des enseignants à une maîtrise pratique se rapprochant de celles d'un professionnel en activité, et disposant ainsi des mêmes apports techniques et technologiques. Les attendus porteront sur les points suivants :

- **Repères méthodologiques et pédagogiques**

Les formateurs et les enseignants doivent disposer de repères méthodologiques et pédagogiques leur permettant d'assurer un enseignement qualitatif.

- **Développement des compétences technologiques**

Ces formations doivent aider les stagiaires à développer des compétences technologiques, leur permettant ainsi d'assurer un enseignement intégrant la compréhension des évolutions des véhicules, des systèmes, des matériels et des produits, des organisations et des fonctionnements des entreprises selon les domaines :

- La législation et les réglementations associées aux nouvelles technologies,
- L'évolution des normes européennes relatives à la protection de l'environnement,
- L'animation et le management des équipes,
- Les principes scientifiques et technologiques qui régissent les dispositifs ou système étudié,
- Les méthodologies de diagnostic (démarche et outils) inhérentes au système étudié.

Il s'agira de favoriser des approches communes à plusieurs systèmes et/ou organisations et éviter une approche par système ou par produit : des mises en situation variées, incluant la notion de « multimarques » sont attendues.

- **Publics ciblés**

Ces actions visent 2 publics :

- de manière directe : les formateurs et les enseignants,
- de manière indirecte : les jeunes en formation initiale se préparant aux métiers des Services de l'automobile et de la mobilité.

Les formateurs et les enseignants concernés, enseignent majoritairement à des publics de niveau V et IV. De fait, les actions de formation devront prendre en compte les éléments suivants :

- Quels que soient la filière ou le niveau de formation, le contenu de formation sera de qualité identique.
- Une pédagogie inductive et active sera privilégiée. Par ailleurs, une réflexion sur la **démarche d'enseignement** sera également proposée dans l'objectif d'outiller les enseignants en termes de méthodes et d'activités pédagogiques à proposer aux jeunes en formation initiale

2. Caractéristiques principales du marché

a. Objet

L'ANFA souhaite faire appel à un ou plusieurs prestataires pouvant assurer la conception de contenus de formations technologiques ou scientifiques, dans la Branche des services de l'automobile et de la mobilité, auprès d'un public de formateurs et d'enseignants préalablement identifié par ses soins.

b. Durée

La prestation portera sur la période 2018 à 2021 (4 ans).

c. Décomposition du marché

Le marché est composé de deux lots :

- Lot 1 – Formations technologiques
- Lot 2 – Formations scientifiques

3. Prestation attendue | 2018-2021

Les travaux d'ingénierie des modules de formation prendront en compte les éléments suivants :

- Evolutions technologiques, réglementaires et législatives des métiers de la Branche,
- Besoin des formateurs, collectés et recensés via les fiches de fin d'action, les retours des Délégations Régionales, etc...
- Préconisations et travaux réalisés par l'Observatoire de l'ANFA et la Direction Compétences et Ingénierie.

La prestation attendue porte sur :

Lot 1 : Formations technologiques

- Des contributions d'expert métier pour concevoir les travaux d'ingénierie des modules de formation de l'ANFA - **environ 6 jours/an par expert métier** - afin de créer / modifier des **kits pédagogiques** (incluant le scénario pédagogique et les livrables) à raison **de 8 à 12 kits par an**.
- Des journées d'information et de promotion du catalogue : 2 jours/an par expert métier.

CALENDRIER				
	2018	2019	2020	2021
Conception				
Déploiement/Animation				
<i>Conception N-1 pour un déploiement N+1 pour 190 à 240 stages par an</i>				

Lot 2 : Formations scientifiques

- Des créations / modifications de **kits pédagogiques** (incluant le scénario pédagogique et les livrables) : 2 à 4 kits par an.

CALENDRIER				
	2018	2019	2020	2021
Conception				
Déploiement/Animation				
<i>Conception et animation au cours d'une même année pour 8 à 16 stages par an</i>				

Pour les lots 1 et 2, la mise en œuvre des actions de formation, comprend également la prise en charge logistique, dans son intégralité, sur l'ensemble du territoire national : lieux de formation, matériels et moyens pédagogiques.

3.1 Volumétrie et composition des groupes de stagiaires

L'estimation des volumes annuels se décline, pour la première tranche ferme, selon les domaines suivants :

Lot 1 :

- Carrosserie-peinture : estimation de 30 sessions
- Maintenance voitures particulières : estimation de 130 sessions
- Maintenance véhicules industriels : estimation de 15 sessions
- Maintenance motocycles : estimation de 10 sessions
- Généraliste : estimation de 30 sessions
- Economie-gestion (formations tertiaires appliquées à l'automobile) : estimation de 20 sessions

Lot 2 :

L'estimation du volume annuel est de 8 à 16 sessions.

Pour chacun des lots :

Les groupes de stagiaires comprennent entre 5 et 12 stagiaires maximum et peuvent varier d'une durée de 2 à 5 jours.

Il s'agit, à la date de l'appel d'offres, d'estimation de domaines et volumes, au regard des budgets annuels définitivement votés au cours du dernier trimestre de l'année N-1.

3.2 Lot 1 - Formations technologiques

a. Modalités d'ingénierie pédagogique

L'ANFA identifie les actions de formation nécessaires, en termes de créations et de mises à jour, en s'appuyant sur les éléments recueillis auprès de son Observatoire, le Service Ingénierie des Certifications de sa Direction Compétences et Ingénierie ou encore les observations et le recueil des Délégations Régionales. Chaque action de formation identifiée déclenchera le processus suivant :

- **Cahier des charges**

Le cahier des charges sera rédigé selon le modèle fourni par l'ANFA, annexé au présent cahier des charges de la consultation. Il devra préciser les éléments suivants :

- Le type de modification : création ou mise à jour
- La nature du kit pédagogique qui sera produit : présentiel et/ou formation à distance
- La durée de la formation
- Les pré-requis et public visé
- L'orientation pédagogique de la formation
- Les objectifs
- Les livrables

- **Scénario pédagogique** (création ou modification de l'existant)

Afin d'assurer une qualité homogène entre les différentes actions pédagogiques, un scénario pédagogique devra être proposé et exploité par l'ensemble des intervenants agissant pour le compte de l'ANFA. C'est pourquoi, l'opérateur fournira comme élément de réponse :

- Le gabarit pour le scénario pédagogique incluant les outils et les supports utilisés en reprenant les éléments suivants : objectifs pédagogiques, méthode utilisée, technique d'animation, contenu, organisation...
- Les livrables :
 - o Kit pédagogique fourni à l'ANFA
 - o Supports fournis aux stagiaires en fin de formation

b. Approche pédagogique

Une attention particulière sera portée à l'approche pédagogique de la formation qui devra répondre à un double objectif : privilégier une approche théorique facilitant la **mise en pratique** (travaux pratiques, études de cas, exercices...) d'une part, et prendre en compte la spécificité d'un public de formateurs, requérant une **transférabilité des compétences** vers les jeunes en formation initiale, d'autre part.

c. Formation à distance

La formation à distance fait partie intégrante du dispositif mis en place par l'ANFA. Les formations à distance s'émancipent des modèles les plus traditionnels et permettent aux stagiaires, en y participant, de les intégrer à leurs **propres pratiques pédagogiques**. Qu'elles soient partielles ou totales, les formations à distance sont un élément de réponse à la problématique de la **diversité des profils** : les formateurs et les enseignants peuvent avoir des **niveaux hétérogènes**, tant par leur formation initiale que leur expérience professionnelle. De fait, l'accès à cette modalité de formation peut, en amont ou en aval, limiter les écarts de niveaux et contribuer à la qualité de la montée en compétences. En outre, les plateformes de formation à distance facilitent la **mutualisation des ressources** et la récupération de ces dernières par le stagiaire. Il s'agit également de le positionner dans une dimension de formation tout au long de la vie, avec la notion de « **parcours** ».

Au regard des enjeux de la Formation Ouverte et à Distance (FOAD), les attendus portent sur :

- **Le processus d'ingénierie pédagogique** pour les actions de formation présentant de la FOAD : scénario pédagogique et outils utilisés, modalités d'accès selon la notion de parcours (qui peut faire quoi ?, définition des statuts, éléments de repérage pour le stagiaire : où en est-il dans sa formation ? quel est l'objectif ? qu'attend-t-on de lui ?), modalités d'usages et articulation entre les temps de formation si mixité du présentiel/à distance (quel lien entre la FOAD et le face-à-face pédagogique, comment le formateur expert exploite la FOAD dans sa pratique avec les formateurs et les enseignants ?).

L'ergonomie numérique : l'environnement numérique doit faciliter les apprentissages, incluant une charte graphique et des choix de maquettage adaptés.

- **Processus d'évaluation des actions en FOAD** : mesurer les effets auprès du public bénéficiaire, recueillir son niveau de satisfaction en fin d'action, rendre compte à l'ANFA.
- **Processus de connexion** : processus d'accès à la plateforme, procédure d'envoi des identifiants.
- **Tracking** : les données de traçabilité relatives aux parcours des apprenants devront être transmises à l'ANFA : temps passé sur la formation à distance et l'état d'avancement (toutes les ressources ont-elles été consultées ?), nombre de connexions, résultats obtenus. Ces données, dans le cas d'une FOAD partielle, devront être exploitées par le formateur expert lors du face-à-face pédagogique.
- La FOAD s'inscrit dans une démarche qualité visant à donner de la valeur ajoutée au dispositif de formation proposé par l'ANFA, c'est pourquoi, le prestataire devra fournir une réponse **en s'appuyant sur des captures d'écrans et des exemples concrets.** Pour répondre à ces attendus relatifs à la FOAD et appréhender le dispositif existant, les opérateurs pourront s'appuyer sur le *catalogue de formation de formateurs* annexé au présent cahier des charges de la consultation.

d. Promotion de l'offre de formation

La promotion de l'offre de formation destinée aux enseignants et aux formateurs nécessite la mise en place de différents moyens et actions.

C'est pourquoi, l'opérateur retenu devra être en capacité de :

- Produire des contenus exploitables par l'ANFA afin de promouvoir l'offre à travers un catalogue dédié (fiches explicatives, mémo/argumentaire dédié à l'ANFA).
- Proposer des journées d'information régionales, dans un maximum de 2 réunions annuelles, auprès des chefs de travaux, responsables de Pôle Automobile, Coordinateurs ou Inspecteurs de l'Education nationale, afin d'être en adéquation avec les besoins exprimés par les stagiaires. Ces journées d'information, organisées avec l'ANFA, incluront les points suivants : une présentation de l'offre de formation et une démonstration en atelier avec l'utilisation du matériel technique.

e. Processus de suivi

Deux comités de pilotage annuels seront organisés et animés par l'ANFA :

- Comité de pilotage 1 au premier semestre de chaque année : bilan des actions de formation de l'année N-1.
- Comité de pilotage 2 au second semestre de chaque année : préparation de l'année N+1, thèmes de formation et produits choisis par l'ANFA.

3.3 Lot 2 - Formations scientifiques

a. Contexte

Ces actions de formation sont destinées aux formateurs et enseignants des matières scientifiques, ou plus largement aux enseignements qui requièrent une approche scientifique. En effet, les programmes des certifications inscrites au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) mettent en avant la transversalité et rapprochent les enseignements théoriques (sciences, mathématiques, analyse fonctionnelle et structurelle) des enseignements pratiques (en atelier); ceci afin de contextualiser et de donner du sens aux savoirs associés. Les programmes donnent une importance particulière au diagnostic mécanique, et démontrent, dans leur mise en œuvre, de la volonté de rapprocher deux disciplines, l'analyse fonctionnelle et structurelle et les travaux pratiques en atelier. Aussi, les formateurs et les enseignants doivent davantage connaître les structures et les fonctionnements des systèmes.

L'opérateur qui sera retenu sera reconnu pour son approche scientifique des thématiques traitées.

b. Modalités d'ingénierie pédagogique

L'ANFA identifie les actions de formation nécessaires, en termes de créations et mises à jour, en s'appuyant sur les éléments recueillis auprès de son Observatoire, du Service Ingénierie des Certifications de sa Direction Compétences et Ingénierie ou encore via les observations et le recueil des besoins des Délégations Régionales. Chaque action de formation identifiée déclenchera le processus suivant :

- **Cahier des charges**

Le cahier des charges sera rédigé selon le modèle fourni par l'ANFA, annexé au présent cahier des charges de la consultation. Il devra préciser les éléments suivants :

- Le type de modification : création ou mise à jour
- La nature du kit pédagogique qui sera produit : présentiel ou formation à distance
- La durée de la formation
- Les pré-requis et public visé
- L'orientation pédagogique de la formation
- Les objectifs
- Les livrables

- **Scénario pédagogique**

L'opérateur retenu fournira comme élément de réponse :

- Le scénario pédagogique incluant les outils et les supports utilisés en reprenant les éléments suivants : objectifs pédagogiques, méthode utilisée, technique d'animation, contenu, organisation...
- Kit pédagogique fourni à l'ANFA
- Supports fournis aux stagiaires en fin de formation

c. Processus de suivi

Un comité de pilotage annuel sera organisé et animé par l'ANFA au cours duquel seront abordés :

- Bilan des actions en cours,
- Perspectives.

4. Estimation du prix du marché

Lot 1 :

Le budget envisagé pour **2018**, incluant **les prestations d'ingénierie pédagogique** s'inscrit dans une fourchette de 575 K€ à 600 K€.

Le budget total pour 2019, incluant **les prestations d'ingénierie pédagogique et de mise en œuvre/déploiement**, s'inscrit dans une fourchette de 2000 K€ à 2500 K€.

Le budget total pour 2020, incluant **les prestations d'ingénierie pédagogique et de mise en œuvre/déploiement**, s'inscrit dans une fourchette de 2000 K€ à 2500 K€.

Le budget total pour 2021, incluant **les prestations de mise en œuvre/déploiement**, s'inscrit dans une fourchette de 1900 K€ à 2000 K€.

Par conséquent, le budget global du lot 1 sur la totalité de la période de l'appel d'offres est estimé dans une fourchette de 6475 K€ à 7600 K€.

Lot 2 :

Le budget envisagé pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021, incluant les prestations d'ingénierie ainsi que de mise en œuvre et de déploiement, est estimé dans une fourchette de **40 K€ à 50 K€ par année**.

Par conséquent, le budget global du lot 2 sur la totalité de la période de l'appel d'offres est estimé dans une fourchette de 160 K€ à 200 K€.

5. Conditions particulières

Les prestataires sélectionnés dans le cadre du présent appel d'offres cèderont l'entièreté des droits de propriété intellectuelle et des droits patrimoniaux sur l'œuvre de l'ANFA. Les tarifs de cession sont inclus dans le prix de la prestation. Toutefois, les attributaires du marché auront une licence exclusive de droits de représentation et d'exploitation.

6. Pièces techniques

La réponse au cahier des charges devra comprendre :

- Un mémoire technique explicitant les réponses apportées à chacune des prestations ; une attention particulière sera portée à l'ingénierie pédagogique.
- Une appréciation tarifaire sur l'ensemble des travaux de conception et de mise en œuvre de l'offre pour chacun des lots.
- Une appréciation des délais de réalisation sur l'ensemble des travaux, indiqués à titre d'exemple.

Toutefois, au-delà des domaines précités, l'attributaire du marché devra avoir la capacité de concevoir ou déployer les programmes et références technologiques ou scientifiques cités dans le catalogue « *Formation de formateurs ANFA* », téléchargeable sur le site anfa.fr, rubrique *Centres de formation, Formateurs et enseignants – bénéficiaire d'actions de formation*.

Fait à Sèvres, le 10 janvier 2018

Le Premier Vice-Président



Bertrand MAZEAU

La Présidente



Virginie de PIERREPONT

Table des matières

1. Contexte de la formation de formateurs	2
a. Orientations générales	2
b. Spécificités	3
2. Caractéristiques principales du marché	4
a. Objet	4
b. Durée.....	4
c. Décomposition du marché.....	4
3. Prestation attendue 2018-2021	5
3.1 Volumétrie et composition des groupes de stagiaires	6
3.2 Lot 1 - Formations technologiques	6
a. Modalités d'ingénierie pédagogique	6
b. Approche pédagogique.....	7
c. Formation à distance.....	7
d. Promotion de l'offre de formation	8
e. Processus de suivi.....	8
3.3 Lot 2 - Formations scientifiques.....	9
a. Contexte	9
b. Modalités d'ingénierie pédagogique	9
c. Processus de suivi.....	10
4. Estimation du prix du marché.....	10
5. Conditions particulières.....	10
6. Pièces techniques.....	11